



**Les conditions de vie des prisonniers dans les différentes prisons du pays sont accablantes, a déploré l'Office de la Protection du Citoyen (OPC) dans un communiqué daté le 27 août 2013. « Les conditions de vie qui y règnent sont abjectes, dégradantes et inhumaines, ainsi qu'en flagrante contravention de la Constitution de 1987 et nombre de conventions internationales ratifiées par Haïti », révèle l'OPC.**

L'OPC croit qu'il est cependant possible d'identifier les défaillances du système judiciaire et leurs conséquences directes sur la surpopulation carcérale. Cette situation cause qu'un bon nombre d'individus sont détenus arbitrairement, voire illégalement en raison de l'incapacité du système judiciaire à faire face à ses responsabilités.

« L'Administration Pénitentiaire ne fait que garder les détenus pour le compte du Parquet. Cette autorité qui engage la poursuite et la ferme, détient donc les clés de la prison sous son contrôle », a signalé l'OPC. Aussi, il dit noter avec intérêt la visite récente du nouveau commissaire du gouvernement de Port-au-Prince Me Francisco René au pénitencier national.

« L'OPC a foi que cette visite dans "les coulisses de l'horreur humaine" saura sensibiliser le Commissaire du Gouvernement sur l'obligation de résultat qui lui incombe. Si ces visites représentent un développement positif, elles ne sont qu'un petit pas sur la longue route menant à l'instauration d'un véritable État de droit dans notre pays », rapporte le communiqué.

## **Haïti-Justice: l'OPC dresse un bilan "accablant" de la situation des prisons en Haïti**

Écrit par RLJ/HPN - Mis à jour Mercredi, 28 Août 2013 10:10

---